magazine
INFOS Saint-Martin
N° 384 Juillet/Août 2026

SAINT-MARTIN-DE-CRAU PROVENCE

Villes et Villages Fleuris
Active & Sportive
ville internet

Tournée d'été
La Marseillaise aux arènes

Spectacles

Bal populaire

Fête Votive

Marchés nocturnes

Le plein de rendez-vous pour l'été !

P27-31

Ciné plein air

Taureaux piscine

Animations et sorties

Concerts



Conseil Municipal



Les CM2 à l'honneur



Une belle initiative





Des formations et des exercices PPMS ont été menées dans les écoles (voir page 8).

Sommaire

4 à 5 **C'est d'actu**

THT, Suez, SPL : retour sur le Conseil municipal du 4 juin

6 à 9 **Zoom sur**

Présence de PFAS : la Municipalité vous informe

Début des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage

Concertation autour des premières orientations du projet de restructuration de la piscine

Une cérémonie en grande pompe pour les futurs 6e

Clôture de l'opération "Coup de pouce"

Retour sur la formation des agents du périscolaire et de cantine dans le cadre du PPMS

Les Rencontres de l'Artisanat se préparent

S'informer sur les risques de la période estivale

10 à 12 **Vivre ensemble**

Prix "Coup de Cœur" MSA pour le projet "De la Terre à la Solidarité" des jeunes du CSO

Les événements à voir et à faire cet été !

Retour sur le Grand Tour à vélo

Action de contrôle de trottinettes

13 **Portrait**

Henriette et Fernand Cauvin



© Photodesign

18 à 26 **Retour en images**

27 à 31 **Agenda**



*Vendredi 21 août, laissez-vous emporter par le charme et l'élégance du **Swing Crooner Quartet**, une formation à 4 musiciens qui rend hommage aux grandes voix du swing !*

Services

Numéros utiles :

Mairie.....04 90 47 17 29
Astreinte funéraire06 17 96 05 63
(lorsque la mairie est fermée)
Bureau d'Information
Touristique.....04 90 47 98 40
Maison des Associations 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen04 90 47 95 68
Maison de l'Emploi, de
l'Économie et du Citoyen...04 90 47 38 81
CCAS.....04 90 47 00 17
Médiathèque04 90 47 27 49
Espace Multimédia.....04 90 47 95 56
Maison de la Crau04 90 47 02 01
CDC.....04 90 47 06 80
Centre Social Les Oliviers.. 04 86 52 03 30
Crèche les Lutins04 90 47 95 63
Crèche les Petits Pas04 90 47 95 62
Ifac / Pôle Jeunesse04 90 47 95 55
Radio Soleil FM 04 90 47 15 26
Police Municipale04 90 47 95 52
Gendarmerie.....04 90 47 25 11
Centre de Secours.....18 ou 15
ou 04 90 54 54 90
Médecin de garde.....15
Centre médical 7/7, situé rue de la Laure.
Consultations tous les jours
sans rendez- vous de 9h à 22h.
Site Internet : www.permanences.fr

Dentiste de garde0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde.....04 90 47 35 34
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24
pour les urgences équines et
des animaux de rente)

Pharmacies de garde

Pour les dimanches et jours fériés, les gardes se tiennent de 8h à 20h. Pour les nuits, la garde débute à 20h.

Trouver la pharmacie de garde
Les dimanches, jours fériés et les nuits, vous avez désormais trois possibilités de connaître la pharmacie de garde la plus proche :
- sur le site https://www.3237.fr ;
- en téléchargeant l'application gratuite "lepharmacien" ;
- en composant le 3237 (0,35 €/min).

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Protocole afin d'être conviés à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.
Contacts : 04 90 47 17 29, poste 6419
protocole@stmartindecrau.fr

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN** : 1636 -1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Séverine Dellanegra
Rédaction : Vardia Heilmann, Aurélie Faure, Emilie Guigon & Manon Richard
Tél. : 04 90 47 98 42 - **Email :** communication@stmartindecrau.fr - **Maquette :** Denis Leclerc
Photos : Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille
Distribution : association ACTUS - **Tirage :** 7 700 ex.

édito

"Parce que l'avenir de nos enfants est l'une de nos priorités, la Municipalité profite (…) de cette trêve estivale pour engager de grands travaux."



Maire de Saint-Martin-de-Crau

Un été à vivre ensemble, tout en préparant l'avenir

Chères Saint-Martinoises,
chers Saint-Martinois,

L'été est enfin là, installant son rythme sur notre belle plaine de la Crau. Cette période estivale, souvent synonyme de retrouvailles familiales, de repos et de déconnexion, est attendue de tous. Elle marque la fin d'une année scolaire intense et ouvre une parenthèse bienvenue. Pour nos jeunes administrés, les vacances ont une saveur toute particulière.

Je félicite ainsi les enfants qui s'apprêtent à passer en 6e, que nous venons de mettre à l'honneur lors d'une belle cérémonie. Quitter l'école élémentaire pour le collège est un moment fort, chargé d'émotion et de promesses. Mais je tiens aussi à saluer chaleureusement l'ensemble des élèves qui s'apprêtent à franchir une grande étape : l'entrée en maternelle, au CP, au lycée… Sachez que nous sommes fiers de vous !

Mes pensées affectueuses accompagnent également nos lycéens et étudiants qui ont planché sur les épreuves du baccalauréat et les différents examens de fin d'année. Quel que soit le verdict, votre travail et votre persévérance méritent d'être salués.

Parce que l'avenir de nos enfants est l'une de nos priorités, la Municipalité profite précisément de cette trêve estivale pour engager de grands travaux. La Commune investit plus de cinq millions d'euros dans ses 4 groupes scolaires publics. Cet effort financier majeur permettra de moderniser ces infrastructures et d'offrir un accueil de meilleure qualité, plus confortable, plus adapté et plus durable, à l'ensemble des jeunes Saint-Martinois.

Si l'été invite à la légèreté, il nous impose aussi une grande responsabilité. Notre territoire, magnifique mais vulnérable, fait face aux défis climatiques. J'en appelle dès à présent à votre plus grande vigilance face aux risques de canicule, de sécheresse et de feux de forêt. La préservation de notre environnement et notre sécurité dépendent des gestes de chacun. Pour vous accompagner et adopter les bons réflexes, vous retrouverez toutes les informations utiles en page 9 de ce magazine.

L'été à Saint-Martin-de-Crau est aussi synonyme de partage et de convivialité. Cette année encore, la ville va vibrer au rythme d'un grand programme de festivités. Des moments culturels, traditionnels et festifs vous attendent pour faire battre le cœur de notre ville. Je vous invite à découvrir ce bel agenda estival à partir de la page 27.

Pendant que vous profiterez de ces moments de détente, sachez que l'ensemble des élus et des services municipaux resteront pleinement mobilisés. Nous continuerons sans relâche à veiller sur notre commune et à faire avancer les projets importants pour l'avenir de Saint-Martin-de-Crau.

Pour l'heure, je vous souhaite à toutes et à tous, petits et grands, un excellent été, ressourçant et chaleureux.
Prenez soin de vous et de vos proches.





Délibéré en Conseil municipal

Jeudi 4 juin, trois délibérations portaient sur des sujets dont les enjeux écologiques sont à mettre en perspective sur le long terme : un soutien financier au Collectif THT 13/30 pour poursuivre le combat contre le projet de ligne aérienne Très Haute Tension (THT) ; l'avis défavorable à une demande d'autorisation environnementale comprenant un plan d'épandage ainsi que l'entrée de la Ville au capital de la Société Publique Locale (SPL) Énergies de Provence.

Parmi toutes les délibérations soumises au vote des élus, certaines font l'unanimité, d'autres suscitent le débat avec l'opposition. Dans un cas comme dans l'autre, il est important pour les Saint-Martinois de disposer d'éléments clairs d'information.

Un soutien financier au Collectif THT 13/30

Alors que l'État a annoncé l'instruction de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour le projet de ligne aérienne THT, la Ville poursuit son engagement aux côtés de tous ceux qui s'y opposent.
Par une délibération du 14 mars 2024, le Conseil Municipal s'était unanimement positionné contre ce projet. Afin de soutenir les actions juridiques menées par le Collectif THT13/30, une première subvention de 2 500 € avait été votée en février 2025.
Aujourd'hui, la bataille du droit entre dans une phase décisive, avec l'imminence d'une enquête publique. Les élus, toujours à l'unanimité, ont donc délibéré pour octroyer un second soutien financier direct au Collectif, d'un montant de 3 000 €. Cette subvention aidera à couvrir les frais de justice, particulièrement lourds.
Dans l'interview ci-contre, l'adjointe saint-martinoise à l'environnement s'exprime sur les enjeux de cette bataille, qu'il est nécessaire de remporter.
Par ailleurs, si vous souhaitez participer à la mobilisation contre le projet, n'hésitez pas à prendre connaissance et à signer la pétition mise en ligne par le Collectif sur le site "change.org", en tapant "ligne aérienne THT" dans la barre de recherche (ou via le présent QR Code).

Un avis défavorable au projet Suez

Le Conseil municipal a également été amené à se prononcer sur le projet "Istres Recyclage et Énergies", porté par la société Suez RV France. Celui-ci prévoit la création d'une unité de méthanisation industrielle et un vaste plan d'épandage agricole, qui s'étendrait sur plusieurs communes des Bouches-du-Rhône (impactant des sites Natura 2000 de la Crau, dont des habitats d'intérêt communautaire).
À Saint-Martin, près de 251 hectares seraient concernés, dont plus de 235 classés comme potentiellement épandables. Le périmètre engloberait surtout 6,7 hectares de prairies de foin de Crau irriguées gravitairement, révélant une anomalie majeure.
Après étude du dossier, un avis défavorable unanime a donc été émis par la Commune. Mme Charnoz revient ci-contre sur les raisons qui ont motivé cette décision.

SPL Énergies de Provence : un outil pour préparer l'avenir

Enfin, les élus ont approuvé, à la majorité, l'entrée de la Commune au capital de la SPL Énergies de Provence à hauteur de six parts sociales, soit un investissement de 6 000 €.
Créée par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône, cette structure accompagne les collectivités dans le développement de projets liés à la transition énergétique. À travers cette prise de participation, les services et élus saint-martinois bénéficieront d'une expertise technique, juridique, financière et opérationnelle permettant d'étudier et de concrétiser des projets adaptés aux besoins du territoire.
En effet, elle offre à la Commune la possibilité d'être accompagnée dans ses réflexions futures concernant, entre autres, les énergies renouvelables, la performance énergétique des bâtiments publics, les réseaux de chaleur ou encore la valorisation du patrimoine communal.
En rejoignant la SPL, Saint-Martin se dote d'un outil supplémentaire pour anticiper les défis énergétiques de demain, identifier de nouvelles opportunités de développement et construire des projets solides, techniquement maîtrisés et économiquement viables. Cette adhésion ouvre également la possibilité de mobiliser de nouveaux leviers financiers et partenariaux. Dans 'interview ci-contre, le Premier adjoint revient sur les perspectives ouvertes par cette adhésion.
Notez-le ! Pour rappel, tous les éléments relatifs aux conseils municipaux, y compris la retranscription des échanges, dans leur intégralité, sont sur le site Internet de la Ville, à la rubrique "Ma Mairie".



Jeudi 18 juin, une quarantaine d'élus du territoire et des membres du collectif Stop THT 13/30 étaient réunis au mas des Bernacles, à Arles, pour afficher leur unité contre le projet de ligne aérienne THT.

La parole à…



Mme Charnoz, adjointe déléguée à l'Environnement et à la Transition écologique et énergétique

"À propos de la ligne aérienne THT, il est important de rappeler que nous ne sommes opposés ni à la décarbonation, ni au développement des infrastructures énergétiques nécessaires à notre avenir. Bien au contraire ! Nous refusons simplement, avec force et détermination, qu'ils se fassent au détriment de notre territoire.
***La solution aérienne aurait des impacts majeurs et irréversibles sur la Crau**, la Camargue et la Terre d'Argence, avec une atteinte aux paysages, à l'écotourisme, à l'agriculture, à la biodiversité et aux espèces protégées qui font la richesse de notre territoire.*
***Il existe pourtant une alternative crédible, celle d'une solution enterrée.** Elle permettrait de concilier développement industriel, sécurité énergétique et préservation de notre environnement, avec une artificialisation très faible des sols. Lorsque les élus, agriculteurs, acteurs du tourisme et défenseurs de la nature portent tous un même message et les mêmes craintes, ce qui est suffisamment rare pour être souligné, il est du devoir des autorités de les entendre. Nous refusons qu'une déclaration d'utilité publique serve à imposer les lignes aériennes sans un examen sérieux et approfondi de cette alternative.*
Ce projet concerne l'avenir de notre territoire et l'alimentation électrique de millions d'habitants : il est primordial de prendre le temps de faire les bons choix. Préserver notre patrimoine naturel, notre agriculture et notre ressource en eau, tout en répondant aux besoins énergétiques de demain, n'est pas contradictoire. C'est précisément l'ambition que porte la solution enterrée.
Quant au projet Istres Recyclage énergie de l'entreprise Suez, nous sommes bien évidemment contre ! Comment accepter l'épandage sur nos terres de déchets (digestats) issus d'une unité de méthanisation, alors que les risques pour l'environnement sont loin d'être négligeables ? Nous sommes très inquiets des conséquences du transfert d'éléments chimiques vers les eaux souterraines, avec une possible pollution de la nappe phréatique. Au total, près de 2 900 ha seraient concernés par l'épandage, qui toucherait également des prairies irriguées participant à la rechargent la nappe, alors que cette pratique y est interdite pour la qualité du foin de crau !
Nous refusons également l'augmentation importante du trafic de camions induite par ce projet. L'acheminement des déchets vers le centre de recyclage et d'énergies, mais aussi vers les 23 sites d'épandage, dégraderaient lourdement les voies publiques du territoire."



Julien Besançon, Premier adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'aménagement du territoire

"La transition énergétique ne se décrète pas, elle se prépare. En rejoignant la SPL Énergies de Provence, nous faisons le choix de l'anticipation, du pragmatisme et de l'action. Cet outil permettra à notre territoire de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, de développer des projets adaptés à nos besoins et de continuer à œuvrer pour la transition énergétique de Saint-Martin-de-Crau, dans l'intérêt des habitants et des générations futures.
Notre ambition est simple : se saisir de toute opportunité pour notre commune de concilier développement durable, maîtrise des dépenses publiques et préservation de notre qualité de vie. Cette prise de participation constitue une première étape qui permettra, demain, de concrétiser des projets utiles et bénéfiques pour tous les Saint-Martinois."

Zoom sur

Piscine municipale : votre avis compte !

Une réunion publique de concertation citoyenne sera organisée afin de présenter les premières orientations du projet de restructuration de la piscine.
Prévue **le mercredi 15 juillet à 18h30**, en salle du Conseil, elle sera l'occasion de recueillir les avis, les attentes et les propositions de chacun.
Parce que la piscine municipale est un lieu important de la vie locale, auquel de nombreux Saint-Martinois sont attachés, la Municipalité a en effet souhaité associer les habitants à la réflexion autour de son projet de rénovation.
La participation du plus grand nombre contribuera à retenir es orientations qui répondront au mieux aux besoins des usagers et des habitants. N'hésitez pas à participer à ce temps d'échange et de dialogue !



PFAS : la Ville prend les devants !



Des analyses réalisées par le Symcrau sur des ouvrages privés, transmises à la Municipalité fin juin, ont révélé la présence de polluants éternels (PFAS) au nord de Fos-sur-Mer et à l'extrême sud de Saint-Martin-de-Crau. Par précaution et afin de garantir la sécurité des habitants, la Municipalité a pris un arrêté interdisant la consommation d'eau issue de puits et forages privés situés dans les zones concernées.
Dès qu'elle a été alertée, le 22 juin, Mme le Maire a engagé des échanges avec le Symcrau, les services de l'État et l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin d'obtenir des précisions. L'arrêté a été pris sur la base des premiers éléments techniques transmis, dans l'attente de précisions complémentaires.
Concrètement, l'usage de l'eau issue des puits et forages privés est temporairement interdit pour la boisson et la préparation des aliments dans les secteurs du Grand Abondoux, du Petit Abondoux, du Cossuro, du Terme Blanc, de la Brune d'Arles, du Retour des Aires, de la Figuière, de Valigne, de Valignette et de Ménudelle. Cette décision a été prise sans attendre, afin d'informer rapidement les personnes habitant ce périmètre et de garantir leur sécurité.
La Ville suit la situation avec la plus grande attention et continuera à informer les Saint-Martinois en toute transparence.

Il est important de souligner que l'eau potable distribuée par le réseau public demeure parfaitement conforme aux normes sanitaires et peut être consommée en toute sécurité.

Notez-le ! Les propriétaires ou occupants disposant d'un puits ou d'un forage privé dans le périmètre de vigilance sont invités à se signaler par mail.

Mail dédié : forages.prives@stmartindecrau.fr - Pour en savoir plus, consultez le site Internet de la Ville, rubrique "Actualités"

Un chantier engagé de longue date

Les travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage ont débuté à l'entrée sud de la commune, sur le site de l'ancienne aire d'accueil des cirques. La livraison est prévue pour l'été 2027.
Inscrite dans le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2021-2026, la future aire comprendra 24 places sur 12 emplacements, des sanitaires, un bâtiment d'accueil, une aire de jeux, des espaces végétalisés et différents aménagements.
Implantée à proximité immédiate de l'aire existante, qui n'était plus aux normes, elle sera gérée par un organisme dont c'est la spécialité.
Ce projet est porté par l'ACCM, compétente en matière d'accueil des gens du voyage depuis 2007, et ses étapes administratives ont été conduites entre 2018 et 2024, sous les précédentes mandatures.
Le Premier adjoint précise : *"Nous ne sommes pas à l'origine de ce projet, dont la réalisation répond à une obligation imposée par les services de l'État. Lorsque nous avons pris nos fonctions, son état d'avancement était tel qu'il n'était plus envisageable de remettre en cause son implantation."*
Pour en savoir plus, consultez le site Internet de la Ville, rubrique "Actualités"





Cap sur la 6e !

Mardi 16 juin, à la salle Mistral, la Municipalité organisait une cérémonie en l'honneur des 193 élèves de CM2 des écoles publiques et privée de la commune. Ce rendez-vous marquait la fin de leur parcours à l'école élémentaire.
L'événement s'est déroulé en présence de leurs familles, des directeurs d'école et des enseignants. Lors de son discours, Mme le Maire a félicité les élèves et les a encouragés pour la suite de leur scolarité : *"Chers enfants, nous célébrons ce soir votre belle réussite. Le collège est un magnifique défi qui vous attend, et vous avez tout pour le relever. Ne doutez jamais de vos capacités. Nous croyons en vous, nul doute que vous ferez la fierté de Saint-Martin-de-Crau. Soyez curieux, exigeants envers vous-mêmes et, surtout, bienveillants, solidaires et ouverts aux autres."*
Au cours de la soirée, chaque élève a été appelé individuellement et invité à traverser le tapis rouge sous les applaudissements du public. Il a ensuite reçu, des mains des élus et des conseillers municipaux, un diplôme ainsi que plusieurs cadeaux : un roman, un stylo et un marque-page dédicacé.
La cérémonie s'est ensuite prolongée par une pluie de confettis et une mini-boum animée par DJ Mika.
Pendant ce temps, un apéritif était proposé aux parents, permettant de conclure la soirée sur une note festive et conviviale.



Lors de la cérémonie Naomi et Tino, lauréats d'un concours littéraire, ont été recompensés.

Coup de pouce pour 20 élèves

Lundi 15 juin, une cérémonie s'est tenue dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville afin de marquer la clôture de l'opération "Coup de Pouce". Financé par la Ville et proposé depuis cinq ans, ce dispositif a été déployé cette année dans deux écoles élémentaires volontaires : le Lion d'Or et le Logisson.
Tout au long de l'année scolaire, vingt élèves de CP ont ainsi bénéficié, hors temps scolaire, d'un accompagnement dans leur apprentissage de la lecture, animé par Agnès et Virginie, agentes d'interclasse. Pour conclure ce beau projet éducatif, les écoliers et leurs familles ont été conviés à partager un goûter en présence de Christiane Salle, adjointe déléguée à la Vie scolaire, à l'Éducation et à la Jeunesse. À cette occasion, elle a remercié Anne-Sophie Badin, déléguée territoriale de l'association Coup de Pouce, pour sa présence et son engagement. Elle a également salué l'implication des élèves ainsi que le travail de l'ensemble des intervenants.
En récompense de leurs efforts et des progrès accomplis, les jeunes participants ont reçu le diplôme "Pouce d'Or" ainsi que le livre *J'ai toujours voulu un chien*, lauréat du Prix "Coup de Pouce Gulli des Premières Lectures 2026".



Zoom sur



PPMS : les agents du périscolaire sont aussi formés !

La Municipalité souhaite faire évoluer son Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) en intégrant des mesures spécifiques aux temps périscolaires. Ce projet, porté par le service des Affaires scolaires, a bénéficié de l'accompagnement d'intervenantes du Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (Cyprès).

Le PPMS est un dispositif réglementaire destiné à préparer les établissements scolaires et les structures accueillant des enfants à réagir efficacement face à une situation d'urgence majeure. Ce plan définit les consignes, l'organisation des équipes et les comportements à adopter afin d'assurer la protection de tous dans l'attente de l'intervention des secours ou du retour à une situation normale.

Jusqu'à présent, les documents relatifs au PPMS et les exercices conduits au sein des écoles saint-martinoises ne concernaient que le temps scolaire. Or, les risques peuvent aussi intervenir durant l'accueil du matin, la pause déjeuner ou l'accueil du soir (études et garderie). Il était donc nécessaire d'adapter les procédures à ces différents temps d'accueil.

Pour cela, trois étapes ont eu lieu ces dernières semaines : une formation, des agents municipaux concernés par ces créneaux (agents d'entretien, de restauration scolaire, du périscolaire et ATSEM), un travail de sensibilisation interne des équipes et des exercices en temps réel, dans chaque école publique.

L'objectif de la formation, organisée le 21 mai, était de présenter les différents risques pouvant conduire à l'activation d'un PPMS (événement climatique, incendie, intrusion, risque chimique…) ainsi que le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Elle visait également à donner aux agents les clés de compréhension et les réflexes à adopter en situation d'urgence.

Pour compléter cette session, le service des Affaires scolaires a mis en place un accompagnement interne comprenant la préparation de mises en situation, au plus proche des conditions réelles.

Enfin, du 8 au 18 juin, des exercices ont été organisés durant le temps périscolaire du soir afin de vérifier le bon fonctionnement du dispositif en cas d'alerte. Ils ont permis aux agents de mettre en pratique les procédures découvertes lors de la formation.

Cette première phase d'expérimentation s'est déroulée dans un climat serein et pédagogique, avec un niveau de difficulté volontairement progressif.



Participez aux Rencontres de l'Artisanat !

La 5e édition des Rencontres de l'Artisanat et des Métiers d'Art se prépare. Vous êtes artisan et vous souhaitez y participer ? Vous avez jusqu'au mercredi 29 juillet inclus pour déposer votre dossier de candidature, ne tardez pas !

Ces Rencontres sont organisées par la Ville, en partenariat avec la Communauté d'agglomération ACCM et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA. La prochaine édition est prévue le dimanche 20 septembre 2026, de 10h à 18h sous la Grande Halle.

Bien plus qu'un salon ou un marché, cet événement est un lieu d'échanges et de rencontres qui s'articule autour d'animations, de dégustations et de démonstrations.

Son objectif : valoriser les artisans, offrir une vitrine commerciale et permettre au public de découvrir leurs savoir-faire dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Le cahier des charges, ainsi que tous les éléments nécessaires pour déposer sa candidature, sont en ligne sur le site Internet de la Ville, à la rubrique Actualités.

Site Internet : www.saintmartindecrau.fr



À retenir

Prévenir les risques liés à l'été

Durant la période estivale, il est important d'agir pour diminuer les risques liés aux vagues de chaleur, aux incendies et à la sécheresse. Chacun peut contribuer à les prévenir en adoptant des comportements responsables, en appliquant des gestes simples et en respectant les interdictions en vigueur.



Pour le bien-être des enfants et des personnels en periode de canicule, des activités ont notamment été proposées aux écoles dans des salles climatisées.

Canicule

La canicule se définit comme un niveau de températures très élevées sur 3 jours consécutifs, de jour comme de nuit, atteignant ou dépassant les seuils départementaux. Les bons usages à adopter pendant cette période sont rappelés en page 32.

Durant cette période, il est particulièrement important de donner et de prendre des nouvelles de ses proches, surtout pour les personnes les plus vulnérables et isolées.

Fin juin, en raison du passage des Bouches-du-Rhône en vigilance orange canicule, la Commune a activé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Dans les écoles, des mesures immédiates ont été mises en place pour protéger les enfants et les personnels : installation de ventilateurs et de climatiseurs mobiles, repas froids, surveillance renforcée de l'état de fatigue, limitation des activités extérieures, mise à disposition d'espaces climatisés, courrier invitant les familles qui le pouvaient à garder les enfants à domicile…

En parallèle, la Municipalité a engagé des investissements durables pour mieux faire face aux épisodes climatiques. Le Plan Écoles, dont la livraison est prévue pour la fin d'année, est un **programme d'investissement de plus de 5 M€**. Il vise principalement à améliorer la performance énergétique des établissements scolaires : isolation des façades et des toitures ; remplacement de nombreuses fenêtres et portes ; installation de la climatisation dans tous les réfectoires, dans tous les dortoirs et une salle d'activité pour toutes les écoles maternelles et dans une pièce pour chaque école élémentaire. **Pour les seniors et les personnes vulnérables**, le CCAS a renforcé sa cellule de veille : suivi téléphonique des personnes inscrites sur le registre (voir ci-après) et évaluation des besoins ; information des aides à domicile pour rappeler les conseils de prévention à transmettre aux bénéficiaires ; mise à disposition de salles climatisées…

Pour rappel, pendant la période estivale, le **registre canicule**, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), permet de recenser les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisode caniculaire. Si le niveau 3 de vigilance préfectoral est déclenché (voire du 2 en fonction de la situation), il permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. À noter que les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises.

Renseignements CCAS : 04 90 47 00 17
Canicule Info service : 0800 06 66 66

Prévention des feux

Le risque incendie reste très élevé sur notre territoire durant la saison estivale. Pour prévenir d'éventuelles catastrophes, les autorités rappelent qu'il est formellement interdit de jeter ses mégots au sol, tout comme d'allumer un barbecue, un feu de camp ou d'utiliser des feux d'artifice en milieu naturel. Il est par ailleurs vivement conseillé de stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, loin de son habitation, et de prévoir des moyens personnels de lutte contre les incendies. Enfin, il est recommandé de se renseigner sur l'accès aux massifs forestiers car la réglementation en vigueur l'interdit en cas de risque sévère. Pour cela, consultez la carte établie par le département, mise à jour quotidiennement.

Site : risque-prevention-incendie.fr/13

Vigilance sécheresse

Malgré les pluies du printemps, la Préfecture vient de placer notre commune en vigilance pour l'utilisation de l'eau du robinet et les prélèvements sur la nappe phréatique. Il s'agit d'une phase de sensibilisation (mais pas encore de restriction) pour inciter à économiser l'eau. Tous les usagers (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles) sont donc appelés à faire preuve d'une *"plus grande sobriété dans l'usage de cette ressource"*.

Site Internet : vigieau.gouv.fr/carte



Opération Clean Day

Mercredi 27 mai, le centre de loisirs de la Baisse de Raillon, géré par ifac, organisait une action de nettoyage de la ville, appelée opération "Clean Day". Pendant une après-midi, les enfants et leurs animateurs ont sillonné une partie du parcours Santé, munis de gants et de sacs poubelle, afin de ramasser les déchets présents au sol et coincés dans la végétation. En rendant cet espace plus propre, cette initiative citoyenne a permis de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et de renforcer leur conscience écologique.



Prévenir les noyades

À l'approche de la saison estivale, la Municipalité et le Nautic Club de la Crau, en collaboration avec leurs partenaires, ont mené une action de prévention des noyades et des risques aquatiques. Elle a eu lieu le mercredi 17 juin, à la piscine municipale, avec pour objectif de développer les réflexes de vigilance et de sécurité. Parents et enfants ont ainsi participé à des ateliers dans l'eau, encadrés par des maîtres-nageurs sauveteurs, afin d'apprendre les bons comportements à adopter en cas de noyade. Un sapeur-pompier était aussi présent afin de sensibiliser au massage cardiaque et aux bons gestes de réanimation.





Coup de cœur MSA

Imaginé par cinq jeunes adhérents du Centre Social les Oliviers (CSO), le projet "De la Terre à la Solidarité" a été récompensé au niveau régional et national par la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Une initiative qui va désormais entrer dans sa phase de concrétisation.

Alors qu'ils habitent un territoire fortement marqué par l'agriculture, des jeunes ont constaté, lors des ateliers d'accompagnement scolaire, qu'ils connaissaient mal les légumes, les végétaux ou encore le rythme des saisons. Samira la référente jeunesse, a alors accompagné Louay, Yara, Bahar, Aliya et Rawane, qui se sont portés volontaires pour imaginer un projet permettant de mieux comprendre l'origine des aliments, d'observer le cycle des cultures et de sensibiliser à la préservation de l'environnement. De leur réflexion est née l'idée de créer un potager partagé.

Au-delà du jardinage, l'initiative encouragera des valeurs de coopération, de patience et de responsabilité, mais aussi de solidarité. En effet, une partie des récoltes sera destinée à l'opération "La Soupe Étoilée" (qui offre des repas aux personnes en situation de précarité). L'engagement de ces jeunes a été salué à deux reprises par la MSA. Pour la 2e année consécutive, elle a décerné le Prix Coup de Cœur national (catégorie 11/15 ans) à un projet porté par des ados du CSO. Les jeunes ont alors eu le privilège d'être invités à Paris, au ministère de l'Aménagement du territoire, pour présenter leur action. Ils ont également remporté le Prix régional lors du Salon des Agricultures, à Salon-de-Provence.

La direction du CSO souligne : *"Au-delà de la récompense, ce projet leur a offert des moments forts, remplis d'émotion, de fierté et d'émerveillement. Cette mise en lumière rappelle combien il est essentiel de faire confiance à la jeunesse, de l'accompagner et de valoriser ses initiatives."*

Fort de ces distinctions, le groupe s'apprête désormais à passer à l'action, avec l'ambition de donner vie à une belle aventure collective.

Course contre la faim du collège

Vendredi 22 mai, le collège Charloun Rieu proposait, comme chaque année, une course solidaire contre la faim dans le monde (photos en page 19). L'évènement a réuni environ 350 élèves (dix classes de 6e et deux de CM2). En amont, les élèves ont été sensibilisés en cours afin de comprendre les enjeux de cette action. Ils ont ensuite cherché des sponsors (famille, amis, commerçants) qui s'engageaient à une promesse de don par tour effectué. La course, qui s'est déroulée de 9h30 à 11h30, était encadrée par des équipes éducatives et des parents d'élèves. M. Fontana, professeur de mathématiques, était chargé de la gestion des dons et de leur traitement administratif. Une belle action caritative qui permet d'agir contre les inégalités mondiales. Bravo !



Cap sur un été festif et animé !

Comme chaque année à l'arrivée de l'été, la Commune et les associations locales unissent leurs énergies pour proposer un programme riche en activités festives, culturelles et sportives, destiné à tous les publics. Il y en aura pour tous les goûts, avec en point d'orgue la Fête Votive, du 24 au 28 juillet. Retrouvez tous les détails dans les pages Agenda du journal !

Cet été, deux **marchés nocturnes** et deux séances de **cinéma en plein air** offriront de belles soirées estivales sous les étoiles. La Médiathèque enrichira la saison avec un espace **puzzles** en libre accès, des temps de **lecture**, des **projections** de films d'animation, des matinées **jeux** de société ainsi qu'une soirée ***"Contes au bord de l'eau"***. Sans oublier, une belle **programmation cinéma**, spécial été, au Galet !

Les temps forts

La musique et les arts vivants occuperont une place privilégiée dans la programmation municipale avec, en juillet, le **Bal populaire** ou la **Tournée d'été *La Marseillaise*.** Ce rendez-vous festif et convivial s'articulera autour de trois plateaux artistiques variés, mêlant découvertes locales, hommages musicaux et mix DJ. En août, en partenariat avec le CDC, un **spectacle d'arts de la rue** *"René Forever"* et **deux concerts**, *"The Swing Crooner"* et *"Au fil des cordes"*, investiront la ville dans des ambiances variées, du swing au jazz manouche. Temps fort incontournable de la saison, la **Fête votive** réunira petits et grands autour de nombreuses animations : concours de pêche, de pétanque et de tarot, repas conviviaux, soirées musicales, abrivado/bandido ou courses camarguaises... Les traditionnels **taureaux piscine**, organisés par le club taurin Lou Craven, viendront compléter ce programme estival.

Côté sport

La **piscine municipale** accueillera, tout au long de l'été, des animations ludiques et sportives organisées certains après-midis en semaine, adaptées à l'âge et au nombre de participants. Des **stages multisports** seront également proposés aux jeunes de 8 à 14 ans en juillet (voir pages Infos Pratiques).

Cette dynamique est rendue possible grâce à l'engagement des associations, des partenaires locaux et des services de la Ville. Tout au long de l'été, convivialité, découvertes et émotion seront au cœur de la vie locale.

Pour en savoir plus (dates, horaires et lieux), n'hésitez pas à consultez l'agenda estival (pages 27 à 31) !

Tous les mois, afin de promouvoir le provençal, un court texte sera publié dans la langue de Frédéric Mistral. Ce mois-ci, il explique la différence entre abrivado et bandido.

Abrivado - Se debano avans la courso. Li gardian d'à chivau mènon li biòu despièi li prat o li camioun enjusqu'is areno. Istouricamen, s'agissié d'un vertadié trajit de troupèu.

Bandido - Se debano après la courso. Li gardian raduson li biòu dis areno de-vers li prat o li carrejadou de trasport.

Brèves

Animation gustative

Le 15 juin dernier, le Relais Petite Enfance accueillait, à la salle de la Chapelette, la diététicienne de la Ville pour une animation vitaminée, destinée aux enfants de 1 à 3 ans.

Pour célébrer la Fête des fruits et légumes frais, les enfants ont réalisé un goûter avec un sandwich revisité, coloré et gourmand. Un joli moment de partage et de découverte de saveurs !



"Parlo l'italiano"

Pour la rentrée 2026, le Comité de Jumelage Saint-Martin-de-Crau / Manerbio reconduit son atelier de conversation italienne, conçu pour améliorer la compréhension et l'expression orale. Destiné aux personnes possédant déjà des bases dans la langue, cet atelier s'appuie sur une méthode ludique et dynamique, favorisant l'aisance dans les échanges du quotidien.

Les séances se dérouleront deux fois par mois le vendredi après-midi (dates et lieux fournis en début de saison). Deux horaires seront proposés, pour deux niveaux différents.

Renseignements et inscriptions : smcmanerbio@hotmail.com



Mobilité & prévention



Une belle activité sportive

Du 8 au 19 juin, sur plusieurs matinées, les élèves des écoles du Logisson, du Lion d'Or et du Sacré Cœur ont participé au Grand Tour à Vélo. Les enfants ont parcouru les rues de la commune, encadrés par les enseignants, quelques parents, des intervenants bénévoles de l'association Rayon d'Or de la Crau (ROC) et des agents du service des Sports et Vie Associative.

Cette sortie était ouverte aux classes volontaires de CE2 (avec quelques CE1 pour les classes doubles), CM1 et CM2. Elle s'inscrit dans la continuité du "P'tit tour du Savoir rouler à vélo", organisé en avril pour les classes de CP et CE1, auquel toutes les écoles publiques de la ville ont participé.

Deux circuits étaient proposés : un parcours de 10 à 11 km et un autre de 16 à 17 km. En traversant les différents secteurs de la commune, les enfants ont pu découvrir leur environnement sous un nouvel angle, tout en pratiquant une activité physique en plein air.

Une sortie éducative

Au-delà de l'aspect sportif, cette activité constitue un véritable temps d'apprentissage. Les élèves doivent faire preuve d'attention, de responsabilité et d'autonomie, en appliquant les consignes de sécurité préparées en amont avec leurs encadrants.

Ces sorties favorisent également l'entraide et l'esprit de groupe. En partageant cet effort collectif, les enfants renforcent les liens entre camarades tout en développant leur confiance.

Cette initiative vise enfin à promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement doux, écologique et économique.

Une expérience enrichissante, qui reste un temps fort de l'année sportive scolaire.

Il est à souligner que la classe de CM1 de Céline Campan (Lion d'Or), a fait valider à ses élèves le bloc 3 du programme "Savoir rouler à vélo". Le 18 juin dernier, en compagnie du ROC et des agents du service des Sports, chaque enfant a en effet réalisé un parcours d'1,5 km autour de l'école, dans le respect du Code de la route et en toute autonomie.



Contrôle de trottinettes électriques

Mercredi 3 juin, de 7h30 à 9h, la brigade locale de Gendarmerie et la Police Municipale menaient une opération coordonnée de contrôle de trottinettes aux abords du collège. Cette action était organisée à l'initiative de l'Association Saint-Martinoise de Prévention Routière, en collaboration avec la Municipalité et les équipes pédagogiques de Charloun Rieu. Elle a été programmée au terme d'une campagne de sensibilisation de plusieurs semaines, auprès des collégiens et de leurs familles.

Ce jour-là, une dizaine de trottinettes ont fait l'objet d'une saisie en raison des infractions constatées. Il s'agissait principalement du défaut **d'assurance obligatoire** (les contrevenants s'exposant à une amende de 750 €) et du non-respect de **l'âge minimum de 14 ans**, requis pour circuler sur la voie publique. Les engins motorisés ne pouvaient être récupérés par les parents que sur présentation d'un certificat d'assurance.

Cette opération, qui a pour objectif de garantir la sécurité de tous les usagers, sera reconduite dès la rentrée de septembre.



Centenaires

Cette année, Fernand et Henriette Cauvin soufflent tous deux leurs cent bougies. Un événement exceptionnel que la Ville a célébré lors de la cérémonie des Noces d'Or (voir page 25). Nés en 1926, mariés depuis 79 ans, ils incarnent une histoire rare, faite de travail, de courage et d'un attachement indéfectible à leur famille. Installés sur la commune depuis 1967, ils ont traversé les épreuves du siècle sans jamais perdre de vue l'essentiel : l'amour des leurs et le sens du devoir.



À Canjuers, où le couple pose aux côtés de leurs deux enfants, de la famille et de voisins (le couple est au premier plan à droite, avec Henriette en robe et Fernand en pantalon clair).



Lors de la cérémonie des Noces d'Or.

© Photo Passion

Un siècle de vie, d'amour et de courage

Tout commence dans le Haut Var, entre Bauduen, Aups et Canjuers. Fernand et Henriette, tous deux enfants uniques, grandissent dans des fermes voisines, au sein de petits villages de quelques centaines d'habitants. Ils se rencontrent lors d'une fête de village et se marient à Bauduen, le 25 octobre 1947.

Leurs souvenirs d'enfance racontent une époque rude. Henriette se souvient des longues marches pour rejoindre l'école : *"Il fallait faire trois kilomètres à pied. Plus tard, on y allait à vélo avec mes cousines."* Après le CM2, elle quitte les bancs de l'école pour aider à la ferme.

Quant à Fernand, il arrête l'école à 12 ans : *"Petit, je ne parlais que le provençal. C'est seul, en gardant les moutons, que j'ai appris à lire et à compter en français, avec des cahiers de vacances."*

Mais il est surtout marqué, à jamais, par la Seconde Guerre mondiale. *"Nous avons vécu notre adolescence sous l'occupation allemande. On n'a guère profité de notre jeunesse, qui est vite passée. Quand mon père a été mobilisé, j'ai dû prendre la relève pour garder le troupeau familial. J'avais 13 ans, j'ai fait de mon mieux pour qu'il retrouve ses bêtes à son retour."*

Les souvenirs traumatisants demeurent vifs. *"On était en France mais prisonniers"*, confie-t-il. Comme Henriette, il évoque la peur permanente mais aussi le rationnement, les contrôles et même une incroyable évasion d'un camion qui devait emmener de jeunes hommes en Allemagne. *"Avec une dizaine de copains, nous nous étions enfermés dans une cave pour danser. On nous a dénoncés et embarqués. Nous sommes deux à avoir réussi à sauter en marche, les autres ne sont jamais revenus."*

Après la guerre, la vie à Canjuers reste austère. Pas d'électricité, pas d'eau courante, des hivers rigoureux à près de 900 mètres d'altitude. *"La peau des mains pouvait rester collée au seau quand il gelait"*, se souvient Fernand. Pourtant, derrière la dureté du quotidien, demeurent aussi les souvenirs des veillées, des parties de cartes et des moments partagés entre voisins, très chers à son cœur.

Une vie à reconstruire

En 1967, la vie du couple bascule une nouvelle fois. La famille doit quitter Canjuers après une expropriation en vue de créer un terrain militaire. Elle s'installe alors à Saint-Martin-de-Crau, où Fernand poursuit l'élevage de brebis, avant de se lancer dans la culture et la vente du foin de Crau.

"Ici, nous avons vécu avec le progrès : nous avions l'électricité, puis les voitures, puis le téléphone…"

Travailleur infatigable, il ne compte pas les heures de travail dans les champs. Il s'investit également dans de nombreuses structures locales, notamment auprès de l'ASA du canal de Rageyrol, dont il sera président.

À ses côtés, Henriette veille sur la maison, la famille, le jardin, les animaux… *"Avec rien, elle faisait tout"*, raconte sa petite-fille Magali. *"Mamie a toujours été discrète, mais c'est elle qui faisait tourner la maison."* Poules, lapins, potager, cuisine pour tous : elle consacre sa vie aux siens avec une générosité dont chacun est témoin.

Parents de deux enfants, Bernard et Francis, Henriette et Fernand ont aujourd'hui six petits-enfants et onze arrière-petits-enfants. Une famille dont plusieurs membres ont repris et développé l'activité agricole.

Le secret de leur longévité ? Peut-être une vie simple, avec *"le plaisir d'emmener les enfants à tour de rôle à la Cafeteria, car ensemble, ils étaient moins sages"*. Peut-être aussi une alimentation saine, préparée avec affection par Henriette, beaucoup de travail et peu d'excès. *"Jamais saoul et jamais de cigarette, sauf pour faire semblant"*, sourit Fernand.

Avec bientôt 79 années de vie commune, leur parcours exceptionnel rappelle que le bonheur se construit dans le temps et la confiance. Leurs noces de chêne sont prévues pour 2027. À l'image de cet arbre majestueux, symbole de force et d'enracinement, Fernand et Henriette ont traversé un siècle d'épreuves sans jamais rompre. De leurs racines profondes est née une famille qui continue aujourd'hui de grandir autour d'eux.

Un siècle après leur naissance, leur histoire demeure une magnifique leçon de vie…



Infos pratiques

Démarches de rentrée

Pour la rentrée, un certain nombre de démarches seront à effectuer sur le **Portail Famille** de la Ville. Les réservations relatives à la restauration et à l'accueil périscolaire (du matin et du soir) seront possibles **à partir du lundi 17 août**, et jusqu'à la veille, minuit, du jour concerné. Dans le courant de l'été, un mail détaillant les formalités et le fonctionnement des services sera transmis aux parents dont les enfants sont inscrits dans une école maternelle ou élémentaire publique pour la rentrée 2026-2027.

Portail famille : famille.saintmartindecrau.fr

Fériés de juillet et août

Cet été, le **mardi 14 juillet** et le **samedi 15 août**, la collecte des ordures ménagères fonctionnera normalement. Par contre, **la déchèterie sera exceptionnellement fermée ces deux jours**. Concernant les services municipaux, les astreintes habituelles seront assurées (Police Municipale, maintien à domicile, funéraire…).

Animations sportives

Le service des Sports et de la Vie associative propose, tout le mois de juillet (hors 14 juillet, jeudis et weekends), des **animations à la piscine**, gratuites et accessibles à tous. Elles auront lieu les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 13h45 à 17h15 et sont ouvertes aux personnes ayant payé leur entrée.

De plus, il organise, du 6 au 31 juillet, **quatre semaines de stages multisports** (au lieu de trois les années précédentes), mêlant activités aquatiques et terrestres. Destinées aux jeunes de 8 à 14 ans, elles se dérouleront tous les matins de 9h30 à 12h30. Une sortie à la journée sera prévue le jeudi de 9h à 17h : canoé / paddle au Pont du Gard le 9 juillet ; accro race aquatique au lac de Peyrolles en Provence le 16 ; wake board, bouée et paddle à Mas Thibert le 23 et enfin accrobranche et laser game à Saint-Rémy-de-Provence le 30.

Tarif : 15 euros par enfant pour une semaine.

Les inscriptions sont en cours jusqu'au 3 juillet à la Maison des Associations (ou au-delà, sous réserve de places disponibles).

Renseignements : 04 90 47 81 27

Stage du CDC

Du 6 juillet au 28 août, le CDC fait le plein d'activités pour les petits comme pour les grands. Parmi les nouveautés, des séances de K-pop, de la peinture sur bois, un atelier robotique et une chasse aux trésor. Le programme comprend aussi des ateliers *Légo®* et scientifiques, des cafés cousette, des ateliers d'aquarelle, du cirque, de la déco d'été, de la cuisine, de la sculpture… N'hésitez pas à consulter le détail des stages via le QR code ci-contre.

Nouveaux horaires

Du 1er juillet au 31 août, certains services modifient leurs horaires d'accueil du public. C'est le cas du **Bureau d'Information Touristique**, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h. La **Médiathèque**, elle aussi, passe en heure d'été. La structure vous accueille, jusqu'au 31 août, les mardis, mercredis, vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 ainsi que le samedi de 9h30 à 12h30.

Notez-le ! A compter du 1er juillet, les patrouilles de la Police Municipale se termineront à 1h du matin les vendredis et samedis, contre 20h auparavant.

Rubrique entreprises

En tant qu'artisan ou commerçant saint-martinois, vous pouvez vous faire référencer gratuitement au sein du site Internet de la Ville. Pour cela, il suffit de renseigner un formulaire, disponible dans la rubrique "Démarches en ligne". Vous pouvez aussi proposer d'annoncer des événements privés via un autre formulaire, accessible depuis la rubrique "Agenda".

Site Internet : www.saintmartindecrau.fr

Des vacances tranquilles

Pour partir en vacances l'esprit plus serein, pensez à vous inscrire à deux dispositifs. **"Opération Tranquillité Vacances"** donne la possibilité aux Saint-Martinois de faire surveiller leur habitation durant leurs congés ou absences prolongées. Afin de bénéficier de ce service, il est nécessaire de remplir une fiche de renseignements, disponible à la Police Municipale (PM) ainsi qu'à la Gendarmerie.

Le second dispositif, **"Voisins Vigilants"**, est une plateforme communautaire à laquelle la Ville est adhérente. Basée sur l'entraide et la surveillance entre voisins, elle permet aux habitants d'un même quartier d'envoyer ou de recevoir des alertes relatives à des faits constatés ou des comportements suspects. Ces alertes sont également transmises à la PM.

Renseignements : 04 90 47 95 52
Lien : voisinsvigilants.org

Activité aérienne exceptionnelle

Dans le cadre des célébrations du 80e anniversaire de l'École du Personnel Navigant d'Essais et de Réception (EPNER), un événement se tiendra le **jeudi 9 juillet** sur la base aérienne d'Istres.

À cette occasion, des démonstrations aériennes auront lieu dans l'après-midi. Elles seront suivies d'une cérémonie de fin de formation des pilotes d'essais. Cette manifestation entraînera une augmentation ponctuelle de l'activité aérienne au cours de la journée, avec la présence de différents types d'avions, dont le Rafale Solo Display.

Nouveau site Internet ACCM

"Plus simple, plus fonctionnel, plus moderne", le nouveau site de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette se veut dans l'air du temps. Afin de rendre ses services numériques plus intuitifs et fluides, il a été repensé dans son ensemble avec, en nouveautés, des actualités plus lisibles et l'accès à l'ensemble des actes réglementaires depuis la création de la collectivité, en 2004. Il sera désormais possible de parvenir plus aisément aux démarches en ligne, avec la dématérialisation de certaines procédures administratives (subventions associatives, inscriptions aux transports scolaires, recherche d'un logement social…) ou encore des renseignements sur le tri des ordures ménagères.

Plus d'infos : agglo-accm.fr

Enquête INSEE

Jusqu'au 18 juillet, l'Insee réalise une enquête intitulée "Loyers et charges". Elle porte sur le chômage, l'inflation, la situation économique générale, les situations personnelles ainsi que sur les intentions en matière d'épargne et d'équipement. Cette enquête a pour but de comprendre la conjoncture économique de la France. Les personnes interrogées seront tirées au sort et toutes les informations transmises seront anonymes et protégées. Un enquêteur de l'INSEE prendra alors contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

Mariages

Julia Brachais et Tristan Palisser
Sophie Leplanquois & Jean-Roch Prost
Audrey Oratowska & Stéphane Rodière
Estelle Petry & Sébastien Grandchamps
Catherine Reynaud & Mestre Christophe
Carole Rivera & Julien Nowakowski
Camille Sicard &Lucas Sprynski



Félicitations aux nouveaux mariés

Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée ou a déménagé il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal. Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

Créations

Coque évasion - Cocktail piscine
Ce pisciniste, spécialisé dans l'installation de coques polyester, est ouvert depuis le mois de février 2026. Il propose des services de pose, de rénovation hydraulique, de conseils en produits chimiques et d'analyse de l'eau. Il commercialise aussi des équipements pour la filtration ou la sécurisation des piscines.
Contacts : 12 rue Copernic, ZA du Salat
Tél. : 04 90 91 40 01
Mail : agence@cocktailpiscine-evasion.fr
Site internet : cocktailpiscine-evasion.fr
Page Facebook : cocktailpiscine_evasion

SP Gestion Administrative & Organisation
Créée en avril 2026, cette entreprise accompagne professionnels et particuliers dans leur gestion et leur organisation interne : courriers, préparation de dossier, pièces comptables, pilotage et tout type de processus administratifs.
Contacts :
Tél. : 06 71 84 96 70
Mail : spgestionadministrative@gmail.com
Page Facebook :
SP Gestion Administrative & Organisation

Changement de propriétaire

La Guinguette des amis
Installé en avril 2026, le nouveau gérant propose, dans une ambiance familiale, des pizzas, des plats classiques revisités, des planches à partager et des spécialité de saison. Le restaurant est ouvert d'avril à septembre, midi et soir, aux résidents du camping et aux extérieurs. Il est possible de commander des plats à emporter et des soirées à thème sont régulièrement organisées.
Contacts : Camping de la Chapelette, 3 523 routes des Carmes
Tél. : 07 63 99 11 98
Site Internet : laguinguettedesamis.fr
Page Facebook : La guinguette des Amis

Libre expression municipale

Groupe majoritaire – Saint-Martin Avant Tout

Julien BESANÇON - *Premier adjoint*



Le dernier conseil municipal a encore confirmé une réalité regrettable : certaines interventions de l'opposition semblent davantage guidées par la volonté de s'opposer que par celle de construire.

Deux délibérations en particulier ont fait l'objet d'un vote contre de la part de l'opposition, désormais conduite par M. Perret. Chacun aura constaté qu'il occupe aujourd'hui le devant de la scène pendant que Mme Teixier, pourtant leur tête de liste, n'intervient quasiment plus.

À propos de l'entrée de la Ville au capital de la SPL Énergie de Provence, ses arguments relèvent davantage du procès d'intention que de l'analyse objective. Il nous a notamment reproché d'avoir intégré la désignation d'un représentant dans notre délibération. Or, cette démarche est celle de nombreuses communes ayant rejoint la SPL : Châteaurenard, Les Pennes-Mirabeau, Saint-Victoret... Il a également avancé qu'aucun projet concret n'était identifié. Mais l'intérêt d'une SPL est précisément de permettre aux collectivités de disposer d'un outil lorsqu'une opportunité se présente. À Saint-Victoret, par exemple, le 1er projet a émergé près d'un an après l'adhésion.

Concernant la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, les affirmations de l'opposition sont tout aussi insidieuses. Contrairement à ce qu'elle a laissé entendre, cette mesure n'a pas vocation à remplir les caisses communales. Elle ne concerne que les dispositifs publicitaires de plus de 12 m² et n'a donc aucun impact pour les commerces de proximité du centre-ville ! Son objectif est avant tout de lutter contre la pollution visuelle et de reprendre progressivement la maîtrise de l'affichage publicitaire sur notre territoire. Elle constitue une première étape avant l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité, outil indispensable pour mieux encadrer les pratiques actuelles.

Face à ces sujets structurants, nous regrettons une opposition qui préfère caricaturer plutôt qu'expliquer, contester plutôt que proposer. Les Saint-Martinois sont en droit d'attendre mieux qu'une opposition systématique et démagogique.

Enfin, nous ne pouvons que nous étonner du ton adopté dans la dernière tribune de l'opposition, signée par M. Perret. Les attaques personnelles et les procès d'intention ne remplacent jamais le débat de fond. Si l'exigence du détail est devenue son nouveau cheval de bataille, qu'il l'emploie à préciser comment ils auraient financé leurs promesses de campagne, qu'il s'agisse de la diminution de la taxe foncière ou de la mise en place d'une police municipale H24 ! En matière de gestion publique, les annonces sans financement ne constituent pas un projet, elles entretiennent seulement l'illusion. Madame le Maire a d'ailleurs répondu point par point à ses propos lors du dernier conseil municipal. Une démarche nécessaire tant certaines critiques apparaissaient éloignées des réalités.

Du côté de notre majorité, nous continuerons à privilégier les faits, les projets et l'intérêt général.

Groupe d'opposition – Saint-Martin, notre fierté

Christophe PERRET - *Conseiller municipal*



Une bonne intention ne fait pas toujours une bonne décision.

Préserver la qualité de notre cadre de vie est un objectif que nous partageons tous. Personne ne souhaite voir se multiplier les affichages sauvages ou une pollution visuelle qui dégraderait l'image de notre commune.

Mais lorsqu'il s'agit d'agir, la question n'est pas seulement de savoir quel est l'objectif poursuivi. Il faut également s'interroger sur les moyens utilisés pour l'atteindre.

Lors du dernier conseil municipal, la majorité a décidé d'instaurer la Taxe sur la Publicité Extérieure, applicable aux enseignes publicitaires. Ce n'est pas une obligation légale, c'est un choix politique.

Nous avons voté contre cette délibération.

Dans un contexte où les entreprises, artisans et commerçants font déjà face à de nombreuses difficultés économiques et alors qu'ils contribuent déjà largement à la vie économique locale, à l'emploi et à l'attractivité de notre commune, la création d'une nouvelle taxe est-elle la réponse la plus adaptée ?

Nous estimons qu'avant de créer un nouvel impôt, il est indispensable de démontrer son utilité, son efficacité et sa rentabilité pour la collectivité.

Lors des débats, nous avons demandé quelles recettes étaient attendues et quel serait le coût de sa mise en œuvre pour la collectivité. La réponse apportée a de quoi surprendre : un cabinet extérieur sera missionné pour réaliser le recensement des dispositifs concernés et préparer l'application de cette taxe.

Cette démarche nous paraît contestable. Une gestion rigoureuse de l'argent public suppose d'abord d'évaluer les bénéfices attendus d'une mesure avant d'engager des frais supplémentaires.

La majorité a également présenté cette taxe comme une première étape indispensable pour lutter contre la pollution visuelle et l'affichage sauvage.

Là encore, nous ne partageons pas cette analyse.

La Taxe sur la Publicité Extérieure est avant tout un outil fiscal. Elle permet de percevoir une recette mais ne constitue pas, à elle seule, une politique d'aménagement du paysage urbain.

Pour agir efficacement contre la pollution visuelle, d'autres outils existent déjà.

Le Règlement Local de Publicité, par exemple, permet d'encadrer les dimensions, l'implantation et les caractéristiques des enseignes publicitaires. Il offre des possibilités d'action concrètes sans créer une nouvelle charge fiscale.

Nous considérons qu'avant d'augmenter la pression fiscale, il convient d'explorer les dispositifs existants et de privilégier les solutions les plus adaptées aux réalités locales.

Notre responsabilité d'élus est de rechercher un équilibre entre plusieurs exigences : préserver notre cadre de vie, soutenir notre économie locale et garantir une utilisation rigoureuse de l'argent public.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été, de belles vacances et de bons moments auprès de ceux qui vous sont chers.

Permanences

Associations

Maison des Associations - SMAC Services : pas de permanence cet été. Reprise le mercredi 2 septembre de 9h à 11h30 - UNAFAM (aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques) : sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM : pas de permanence cet été. Reprise le vendredi 25 septembre de 9h à 10h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français : pas de permanence cet été. Reprise le mardi 1er septembre - Médaillés Militaires : pas de permanence cet été. Reprise le lundi 7 septembre à 17h - FNACA : tous les jeudis de 17h à 19h - Anciens Combattants : pas de permanence cet été. Reprise le vendredi 11 septembre de 18h à 19h - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire : le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires ; le mardi et le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais - **Avenue du Foirail** - Les Restos du Cœur : renseignements au 09 86 31 83 49 - **Espace Emploi** - APEA (Association pour l'Emploi en Agriculture) : sur RDV le mardi et le vendredi matin (contactez Nathalie Clément au 06 67 65 52 46).

Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen (MDEEC)

Accès aux droits - Avocat : les lundis 6 juillet et 3 août de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Notaire : pas de permanence cet été - Conciliateur de justice : les mercredis 1er et 15 juillet ainsi que les 5 et 19 août de 9h30 à 12h (la conciliatrice gère elle-même ses RDV, mercide prendre directement contact avec elle par e-mail : alba.orfeodewynter@conciliateurdejustice.fr) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : pas de permanence cet été - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : lundi 20 juillet de 14h à 16h (sur RDV*) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) : le lundi 27 juillet de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sur RDV pris au 04 42 52 29 00) - ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : le mardi 7 juillet de 14h à 16h30 (sur RDV*) - La Recampado (Médiation familiale) : les mercredis 1er et 15 juillet ainsi que le 5 août de 14h à 16h (sur RDV*).

Notez-le ! Les rendez-vous accompagnés d'un astérisque sont à prendre auprès de la MDEEC. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences au 04 90 47 38 81.

Permanences des groupes mutualistes (à l'étage, bureau 15) - Solimut Mutuelle : le lundi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 07 61 06 15 62) - Mut'Com : le mercredi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 06 33 13 38 26).

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur RDV (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - Agence mobile Envia : le vendredi 31 juillet de 8h à 12h sur le parking situé côté sud de la Grande Halle (à proximité du boulodrome) - CSO : Assistant social de la CAF, de la Maison Départementale de la Solidarité et de la MSA, permanences du Relais Petite Enfance (RPE)… Sur rendez-vous, renseignements au 04 86 52 03 30 - AtmoSud "Inspirer un air meilleur" : 04 91 32 38 00 - www.atmosud.org

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN
HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi 9h00-12h00 et 14h00-19h00
SERVICE CLICK AND COLLECT - LOCATION DE MATÉRIEL
RÈGLEMENT 3 OU 4 FOIS SANS FRAIS
CARTES CADEAUX - CARTE DE FIDÉLITÉ
SAINT MARTIN DE CRAU
13 RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20
WWW.BRICOMARCHE.COM

SAFTI
La vie vous réussit
Vous souhaitez VENDRE ou ACHETER un bien immobilier ?
Votre conseiller immobilier près de chez vous !
Pascal LOUVET
06 42 19 54 83
pascal.louvet@safti.fr
SAINT-MARTIN-DE-CRAU CAPHAN
Ensemble, parlons de vos projets immobiliers !

ARTISAN PLOMBIER des ALPILLES
Dépannage - Débouchage
Rénovation de la salle de bain
Climatisation - Pose & Entretien
Mikaël FRAISSE
06 30 93 06 29
13310 Saint-Martin-de-Crau
artisanplombierdesalpilles@gmail.com

SUPER U Saint Martin de Crau
VOS COURSES EN LIGNE
Faites vos courses sur coursesu.com
DRIVE coursesu.com
LOCATION DE VEHICULES
Découvrez aussi notre matériel de fête
Ulocation
LE MEILLEUR CHAQUE JOUR
POISSONNERIE
FRUITS & LEGUMES
BOUCHERIE
HORAIRES D'OUVERTURE
Du LUNDI au Samedi 08h30 - 20h00
Le DIMANCHE 09h00 - 12h30
GAZ PRESSE LAVERIE SNACKING STATION 24/24 RECHARGE 150Kw

Retour en images





Défi 10 jours sans écrans de loisirs

Du 20 au 30 mai, petits et grands ont été nombreux à relever le Défi proposé par la Municipalité et ses nombreux partenaires : la Caisse d'Allocations Familiales, les associations, les parents d'élèves, les intervenants, les élus, le CMJ, le personnel municipal… Qu'il s'agisse des activités sur le temps scolaire (pour les écoles Marcel Pagnol et Lion d'Or), périscolaire (pour toutes les écoles) ou tout public, ce Défi a été l'occasion de profiter de beaux moments déconnectés, invitant chacun à un usage plus équilibré et réfléchi du numérique. Merci à tous les partenaires et bravo aux participants !





Ateliers "Écrans, amis ou ennemis du sommeil"

Du 5 mai au 15 juin, Carol Cortes, la coordinatrice du programme Vivons en Forme, a animé des ateliers de prévention sur les écrans auprès de toutes les écoles maternelles de la ville (publiques et privée).







Course contre la Faim au collège Charloun Rieu

Vendredi 22 mai, près de 350 enfants (des élèves de 6e mais aussi quelques CM2) ont pris part à ce grand événement sportif et solidaire, dont les bénéfices sont reversés à Action contre la Faim (voir page 10).









Djibril Cissé Cup 2026 du Sporting Club

Les 23 et 24 mai, les U10 et U12 saint-martinois affrontaient de nombreuses équipes du département sur la pelouse du stade Combier. Bravo à La Blancarde (U12), qui a remporté la compétition une nouvelle fois cette année.







Les rendez-vous "Samedis Jeux de société"

Le 23 mai, en partenariat avec l'association A Crau Jeux, le CDC proposait une journée de détente, de stratégie et de rires pour petits et grands, débutants comme passionnés.





Retour en images



"D'une ombre à l'autre" chante Cabrel
Samedi 23 mai, l'interprétation sincère du groupe a fait vibrer le public, qui reprenait les mélodies intemporelles et les textes de cet artiste de renom.

© Dorothée Dupuy (CDC)



Portes ouvertes de l'atelier À l'Aiguille Créative
Le vendredi 29 mai, les membres de l'atelier présentaient leur savoir-faire et leurs créations.





Concert de fin d'année de la Malle aux Arts
Le 30 mai, Les Ateliers de la Malle aux Arts ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle Mistral. L'occasion pour les membres de partager avec le public le fruit de plusieurs mois de travail.





Papa, où t'es ?
Le 30 mai, le CDC accueillait la Cie Galliver pour la représentation d'une comédie de boulevard qui a conquis le public.





Les Nuits Kolybree
Le 30 mai, le domaine départemental de l'Étang des Aulnes accueillait une étape du Festival des Nuits, organisé par l'association Kolybree. Cette soirée, qui a rassemblé 1 200 personnes, avait pour tête d'affiche Yann Muller.





2e édition de Nettoyons le Sud à Saint-Martin-de-Crau
Le 30 mai, cette grande opération de ramassage de déchets a réuni 90 bénévoles. Cette année, près de 146 kg ont été collectés en 1h en centre-ville. La Municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence, leur énergie et leur implication.







50e Tournoi Di Carlo
Le 30 mai, le Saint-Martin XIII organisait son tournoi annuel sur le stade des Alpilles. Cette 50e édition a une nouvelle fois confirmé l'attachement du club à la transmission des valeurs du rugby.





Animations à la maison de retraite Korian La Rimandière
Mardi 2 juin, les CP et CE1 du Lion d'Or ont partagé des jeux avec leurs aînés : dominos, loto, construction... Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'échanges réguliers, pendant lesquels les séniors ont expliqué les règles aux enfants. Au fil des séances, sourires et rires témoignaient de la belle complicité entre les générations. Une semaine plus tard, les résidents ont partagé la fête des familles, animée par un chanteur, en présence de plusieurs élus de la Ville.



Retour en images

Rencontres inter-écoles de fin de cycle d'athlétisme

Vendredi 5 juin, au stade des Alpilles, elles ont rassemblé les élèves des écoles publiques de la ville (principalement des CE2), permettant aux élèves de prendre part à de multiples ateliers : saut (longueur, hauteur ou haie), vitesse, endurance et lancers.









Formation des membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)

Samedi 6 juin, les réservistes ont participé à une formation sur le thème "l'accueil de la population dans le cadre de l'activation d'un plan de sauvegarde" (suite à un sinistre, un accident…). Elle a permis de leur donner quelques outils pour écouter, rassurer et prendre en charge les personnes dans ces moments de choc ou de détresse. La session était conduite par deux conseillers municipaux : Patrice Invernon, délégué à la RCSC, et Sandrine Priego, pour sa casquette de psychanalyste.

Salon du modélisme

Les 6 et 7 juin, passionnés et curieux se sont retrouvés à la salle Mistral pour découvrir de nombreuses maquettes, animations et démonstrations proposées par le Model Club de la Crau.





Course à l'Avenir

Samedi 6 juin, le Club Taurin Lou Craven proposait une course camarguaise aux arènes Louis Thiers.



© Gérard Marin

Compétition de volley-ball, niveau départemental

Le 6 juin, le Volley Club Saint Martinois organisait la toute 1re édition de cette compétition, dans une belle ambiance festive et conviviale !



Tournoi des vétérans

Les 6 et 7 juin, le Sporting Club de la Crau organisait son traditionnel tournoi des vétérans sur le stade Marius Combier.







Clap de fin pour le Jap'on partage

Samedi 6 juin à la médiathèque, pour son tout dernier atelier, Céline a proposé un panel d'activités aux passionnés de culture nippone, petits et grands.



Lecture signée d'histoires et de comptines

Le 6 juin à la médiathèque, la thérapeute Chloé Blin-Maginot accueillait parents et enfants pour un moment de partage, tout en douceur.

Braderie du Secours Populaire

Le 6 juin, de nombreux visiteurs se sont rendus sous la Grande Halle à l'occasion de la braderie organisée par le Secours Populaire.







Gala de gymnastique rythmique

L'association La Rythmo présentait, samedi 6 juin, l'ensemble des chorégraphies exécutées en ou hors compétition, en ensemble ou en individuel, avec ou sans engins, ainsi que les médaillées de la saison !



en images

Peter Harper de retour sur la scène du Galet

Samedi 6 juin, le concert de l'artiste américain a tenu toutes ses promesses. Avec la sincérité, la générosité et le charisme qu'on lui connaît, le chanteur a offert un moment suspendu au public saint-martinois.



© Dorothée Duruy (CDC)



© Dorothée Duruy (CDC)



Cérémonie des Noces d'Or, de Diamant... et de Platine !

Jeudi 11 juin, une vingtaine de couples saint-martinois étaient conviés en mairie pour célébrer leurs noces d'Or (50 ans de mariage) et de Diamant (60 ans). Une mention particulière à M. et Mme Dol, qui fêtaient cette année leurs noces de Platine, soit 70 ans d'union ! La soirée a aussi été l'occasion d'honorer un couple de centenaires : M. et Mme Cauvin (voir notre portrait en page 13).



© Photodesign

Fête de la pêche de l'Association des Pêcheurs Arles / Saint-Martin-de-Crau (APASMC)

Dimanche 7 juin au Domaine du Lac, les 38 participants du concours "femme/enfants" ont tenté leur chance durant la matinée, où 80 kg de truites ont été lâchées pour l'occasion. Félicitations aux vainqueurs, Karine et Raphaël, qui sont repartis avec 6 truites chacun. L'après-midi, la pêche était ouverte à tous, sans permis.





Opération d'arrachage de la Jussie

Jeudi 11 juin, des agents des services techniques, des membres de l'APASMC, des élus, des bénévoles et l'association Actus étaient mobilisés pour arracher la Jussie. Une opération nécessaire, reconduite chaque année pour lutter contre la prolifération de cette plante invasive.





Retour



Commémoration

Lundi 8 juin, les associations patriotiques et les élus ont commémoré la fin de la Guerre en Indochine et de la Bataille de Diên Biên Phu.



Gala "Sans queue ni tête" d'Art Singulier

Les 12 et 13 juin, l'association achevait sa saison par deux représentations sur la scène du Galet. Techniques et émotion étaient au rendez-vous de ce spectacle de danse contemporaine bouleversant !



© Dominique Sérrière



© Dominique Sérrière



Réunion d'accueil des saisonniers

Le 9 juin, les saisonniers étaient reçus en mairie pour un temps d'échange destiné à préparer leur prise de fonction, avec notamment un rappel des règles de sécurité.



Boîte aux (Belles) Lettres

Mardi 9 juin, Fabienne, libraire chez Lettres Vives (Tarascon), proposait une sélection de livres et animait un échange littéraire avec les participants.



Du camping Michaud à la résidence Séniors Domitys

Les 12 et 13 juin, la résidence présentait une exposition de photos retraçant l'histoire du site. Une occasion de partager souvenirs et témoignages.



Tournoi Open Sénior de tennis

Du 1er au 12 juin, 75 participants se sont affrontés sur les terrains. Bravo à la Saint-Martinoise Fiona Perez, qui a atteint la finale !

En images

Goûter à la résidence du mas de Grille

Vendredi 12 juin, cette rencontre était l'occasion d'un moment de convivialité et d'échanges entre les résidents, les élus et la directrice du CCAS.



Conférence "L'Amour de soi"

Samedi 13 juin à la médiathèque, Valérie Félicès et Fleur Bonaudo Vappereau donnaient au public des clefs pour apprendre à mieux s'aimer.







5e édition du JRA rodeo au Mas du petit Mailly

Le 13 juin, l'association Jordan Roping proposait son spectacle de rodéo, suivi d'un concert country, pour une expérience immersive dans l'ambiance western ! À cette occasion, la ferme de Sedona était ouverte toute la journée.

Retour

Gala de fin d'année de l'association Last dance

Samedi 13 juin, sur la scène de la salle Mistral, les enfants, adolescents et adultes ont performé avec un spectacle alternant danse classique, modern jazz et hip-hop.









Soirée "Mega Extravaganza" du Summer Festiv'Halles

Le 13 juin toujours, l'association L3PC et ses partenaires ont enflammé la Grande Halle. Spectacles de danse, concert live et show DJ se sont enchaînés jusqu'au bout de la soirée.

Agenda

Tout au long de l'été

Puzzles en partage
Des puzzles seront installés en libre accès à la médiathèque. Les passionnés (céphaloclastophiles) comme les amateurs, grands et petits, sont invités à participer collectivement à la reconstitution de l'image.

Les p'tits mardis de l'été
La Médiathèque propose à 10h30, **chaque mardi**, une projection de films et courts métrages d'animation, pour les enfants à partir de 4 ans. Gratuit.

Au frais, au cinéma Le Galet !
Avec une programmation variées : blockbuster, cycle Pagnol, films Art et essai, animés...

Stages et animations culturelles, ludiques et sportives
Par le service des Sports (en juillet) et le CDC.
Voir pages 14 et 15

Samedi 4 juillet

Braderie
Organisée par l'antenne locale du Secours Populaire, de 9h à 12h au sein de leur local, 20 rue des Compagnons.

Taureau piscine
Le Club Taurin Lou Craven organise son 1er taureau piscine de la saison à 21h30 aux arènes Louis Thiers. Fous rires garantis ! Tarifs : 5 €/3 €.
Renseignements : 04 90 96 31 80

Mardi 7 juillet

Marché nocturne
À partir de 18h, la Municipalité invite le public à déambuler entre les stands du centre-ville, où producteurs, artisans, revendeurs et créateurs locaux partageront leurs savoir-faire et leurs produits. Un joli moment à savourer en famille ou entre amis, dans la douceur d'une soirée d'été.

Mercredi 8 juillet

Le temps du z'eu
La Médiathèque propose, dès 9h30, un moment ludique pour les tout-petits de 0 à 2 ans. Gratuit.
Renseignements : 04 90 47 27 49

Jeudi 9 juillet

Spectacle au bord de l'eau
La Médiathèque, en partenariat avec le service des Sports et de la Vie associative, vous fait découvrir *Bouquet de saison*. À 19h15, à la piscine municipale, ce spectacle interprété par Stéphanie Rondot se décline en *"un panel de contes cueillis dans les jardins de Printemps, Eté, Automne et Hiver"*. Représentation familiale à partir de 4 ans. Possibilité de baignade et de restauration sur place après la représentation. Nombre de places limité.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Vendredi 10 juillet

Cinéma en plein air
À 21h, au Jardin Marie-Rose (4 Éléments), la Municipalité met en place une soirée cinéma en plein air, gratuite et ouverte à tous. Au programme : *Tous en scène 2*, un film d'animation à savourer en famille ou entre amis sous les étoiles.
Un stand maquillage et un artisan-glacier seront présents. Pour un confort optimal, pensez à prendre coussins et plaids !



Samedi 11 juillet

Taureau piscine
À 21h30 aux arènes Louis Thiers.
Plus d'infos à la date du samedi 4 juillet

Lundi 13 juillet

Bal populaire et gigot à la broche
À partir de 19h aux arènes Louis Thiers, la Municipalité, en partenariat avec le Club Taurin Lou Craven, organise un bal populaire. Les Wine Sisters et le Big Band de Manu & Co animeront la soirée.
Côté restauration, les visiteurs auront le choix entre le traditionnel gigot d'agneau du Club Taurin (à déguster sur place pour 25 €, hors boisson) et quatre food trucks. Entrée libre pour le bal
Pour le gigot à la broche, la réservation est indispensable. Vente des tickets auprès du bureau de tabac Lou Cigaloun ou au bureau des arènes, de 9h30 à 11h, jusqu'au vendredi 10 juillet.
Renseignements : 04 90 96 31 80



Mercredi 15 juillet

Réunion publique
À 18h30 en salle du Conseil, sur le projet de restructuration de la piscine.
Voir page 6

Samedi 18 juillet

Taureau piscine
À 21h30 aux arènes Louis Thiers.
Plus d'infos à la date du samedi 4 juillet

Mardi 21 juillet

Don de sang
Une collecte est organisée de 15h à 19h30, à la salle Aqui Sian Bèn. Les dons s'effectuent uniquement sur rendez-vous.
Réservation : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Mercredi 22 juillet

Jeux et littérature
La Médiathèque propose, de 10h à 12h, une matinée de jeux de société, d'enquête, de déduction et de mystère. Dans une ambiance ludique, conviviale et familiale, venez assister à cette animation proposée par Natacha RIESS, de l'association Ateliers Jeux de Société et Plus (AJDS+). À partir de 6 ans.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Jeudi 23 juillet

Tournée d'été *La Marseillaise*
Dès 20h, aux arènes Louis Thiers. La Tournée d'été *La Marseillaise* est un rendez-vous qui célèbre la culture populaire, la rencontre et la convivialité. Du rock festif aux grands classiques de la chanson française et internationale, des années 80 aux hits d'aujourd'hui, chaque soirée est pensée comme une fête collective. Au programme : une première partie de soirée karaoké avec le groupe Jukebox et ses reprises dynamiques. S'ensuivra un tribute dédié à JJ Goldman et un Dj set fédérateur de DJ Jo Spencer, pour finir en beauté, transformant les arènes en véritable piste de danse à ciel ouvert ! Food trucks sur place. Gratuit.



Du 24 au 28 juillet

Fête votive
Le cœur de la ville va battre au rythme des traditions camarguaises et taurines, des soirées musicales, des concours (…) et de la fête foraine. Des festivités populaires à ne pas manquer !
Le programme complet sera disponible prochainement sur les réseaux de la ville. En attendant, les principaux rendez-vous sont détaillés ci-dessous.

Fête foraine
Du vendredi 24 au mardi 28 juillet inclus, la grande fête foraine s'installera sur la place François Mitterrand (les manèges ouvrent en fin d'après-midi).





Vendredi 24 juillet

Concours de pétanque
Organisé à partir de 15h par l'Atomic Boul'Club, aux boulodromes.

Abrivado de la manade Martel
À 18h30, de la fontaine du centre-ville à la mairie, avec animation peña.

Sardinade offerte à la population
À 19h, avenue de la République, avec animation peña.





Animation musicale
De 19h30 à 1h, avec l'orchestre Chris REMI, avenue de la République.

Encierro nocturne (manade Vallat)
À 21h, sur la place du Général De Gaulle.

Samedi 25 juillet

Concours de pêche spécial jeunes
De 9h30 à 11h30, les moins de 16 ans sont invités à participer au concours de pêche au Domaine du Lac avec lâcher de truites ! Bourriche ou seau requis. Permis obligatoire et moulinet interdit.
Inscriptions à 8h30 (accès côté Lac Majeur).
Possibilité de s'inscrire les jours précédents à Lou Cassaire Pescaire (ZA du Cabrau). Concours gratuit organisé par l'Association des Pêcheurs Arles / Saint-Martin-de-Crau (APASMC).

Concours départemental de jeu provençal
Dès 9h, La Boule Commerciale accueille le challenge Vincent Ferrando et Maurice Arnaudo, en doublette choisie. Prix : 1000 €.
Inscription jusqu'au 24 juillet (11,50 €) : pay-pro.monetico.fr/ludovicaudax-tabledemarque/boutique





Encierro (manade Vallat)
À 11h sur la place du Général De Gaulle, avec animation peña.

Animation Peña
À 12h, en centre-ville.

Concours de tarot
À 14h, à la salle Aqui Sian Bèn, ouvert à tous. Participation : 15 € par personne.

Course à l'Avenir
Organisée par le Club Taurin Lou Craven à 16h30 aux arènes Louis Thiers avec les taureaux Faro (Manade Fournier), Othello (Manade Nicollin), Aztèque (Manade Layalle), Ugolin (Manade Lautier), Amourier (manade Les Baumelles) et Acuta (Manade Cavallini). Tarifs : 10 €/5 €.





Bandido (manade Lescot)
À 19h30, de la fontaine du centre-ville à la mairie.

Animation musicale
De 21h à 1h, avec l'orchestre Orient Express.

Dimanche 26 juillet

Concours de jeu provençal mixte en triplette
Dès 9h, La Boule Commerciale organise un concours de jeu provençal mixte en triplette. Prix : 700 €. Inscription sur place.

Déjeuner au pré
À 9h30, au Mas du petit Rouvian.

Abrivado longue (manade Lescot)
À 11h, au départ du Mas du Petit Rouvian, route de Baussenq, jusqu'à la mairie, où elle sera ponctuée par une abrivado traditionnelle.

Aïoli
À 12h30 en centre-ville, avec animation peña, suivi d'une course de garçons de café.

Course aux As
Organisée par le Club Taurin Lou Craven à 16h30 aux arènes Louis Thiers avec les taureaux Aguado (Manade Caillan), Roucas (Manade Mailhan), Thor (Manade Les Baumelles), Pacha (Manade Lautier), Cardinal (Manade Gillet), Apollon (Manade Rousty) et Estouble (Manade Guillerme). Tarifs : 13 €/7 €.

Bandido de clôture (manade Conti)
À 19h30, de la fontaine du centre-ville à la mairie.

Animation musicale
Dès 20h avec un fond musical, suivi d'une animation avec danseurs à 21h puis de DJ Mika jusqu'à 1h, avenue de la République.





Lundi 27 juillet

Taureau piscine
À 21h30 aux arènes Louis Thiers.
Plus d'infos à la date du samedi 4 juillet



Les 28 et 29 juillet

Grand prix de la ville
Dès 9h, la Boule Commerciale organise un concours de jeu provençal en triplette choisie. Prix : 1 800€.
Inscription du 9 au 27 juillet sur le site : superchallenge.fr

Agenda

Mercredi 29 juillet

Eveil musical pour les 0-2 ans
La Médiathèque propose, à 9h45, un moment suspendu avec comptines et instruments à toucher, pour de belles découvertes sensorielles et sonores.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Vendredi 31 juillet

Pro Summer Foot
La Ville accueille à 18h, l'un des matchs proposés par l'association 3M Match Pro. Alès (N2) affrontera Hyères (N1) au stade Marius Combier. Entrée libre.

Samedi 1er août

Taureau piscine
À 21h30 aux arènes Louis Thiers.
Plus d'infos à la date du samedi 4 juillet

Mardi 4 août

Marché nocturne
À partir de 18h, en centre-ville.
Plus d'infos à la date du mardi 7 juillet



Mercredi 5 août

Le temps du z'eu
Dès 9h30, à la médiathèque.
Plus d'infos à la date du mercredi 8 juillet

Vendredi 7 août

Cinéma en plein air
A 21h, au Jardin Marie-Rose, avec cette fois la projection du film d'animation *Sur la piste du Marsupilami*.
Plus d'infos à la date du vendredi 10 juillet



Samedi 8 août

Taureau piscine
À 21h30 aux arènes Louis Thiers.
Plus d'infos à la date du samedi 4 juillet

Mercredi 12 août

Eveil musical pour les 0-2 ans
A la médiathèque, de 9h45 à 10h45.
Plus d'infos à la date du mercredi 29 juillet



Vendredi 14 août

Don de sang
Une collecte est organisée de 15h à 19h30, à la salle Aqui Sian Bèn. Les dons s'effectuent uniquement sur rendez-vous.
Réservation : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Spectacle *René Forever*
À 19h, au Jardin de Gaston, la Municipalité, avec le soutien du CDC, vous invite à du théâtre de rue proposé par la Cie Neshikot. Elle y dévoilera une représentation avec une marionnette à taille humaine, pour un spectacle poétique et touchant.

Finale des taureaux piscine
A 21h30 aux arènes Louis Thiers.
Plus d'infos à la date du samedi 4 juillet

Vendredi 21 août

The Swing Crooner Quartet
À 21h, au Jardin Marie-Rose (4 Éléments), cette formation à 4 musiciens rendra hommage aux grandes voix du swing, pour une expérience musicale unique, des années 50 à aujourd'hui. De Frank Sinatra à Michael Bublé sans oublier Nat King Cole ou Ray Charles, ce spectacle revisitera les classiques intemporels avec une énergie et une finesse qui séduiront tous les publics. Concert offert par la Municipalité, avec le soutien du CDC.

Les 22 et 23 août

Salon Nature et Bien-être
De 10h à 20h le samedi et jusqu'à 19h le dimanche, l'association Namasté organise la 6e édition de son salon du bien-être, à la salle Mistral. Ces deux journées seront dédiées à la détente, à l'épanouissement personnel et à l'écologie. Au programme : une quarantaine d'exposants, des conférences et ateliers à thème. Restauration sur place. Entrée : 2 €.
Contacts : 06 29 32 10 91 - association-namaste.com

Mercredi 26 août

Découverte du judo
De 14h30 à 16h30, le Fuji Judo ouvre les portes du dojo aux enfants de 6 à 12 ans pour leur faire découvrir la discipline de manière ludique.
Renseignements : 06 33 93 54 07

Vendredi 28 août

Concert "Au fil des Cordes"
À 21h, au Jardin Marie-Rose (4 Éléments), quatre musiciens aux univers musicaux variés donneront une identité personnelle et forte à ce concert. Entre swing, classique, jazz, tango… ils proposeront un voyage musical chargé d'émotions, avec des compositions et des arrangements où rien ne sera laissé au hasard. Le répertoire se veut accessible et original, revisitant du Vivaldi en version swing ou encore Bohemian Rhapsody en version manouche ! Concert offert par la Municipalité, avec le soutien du CDC.



Samedi 29 août

Rencontre /conférence
La Médiathèque accueille Lucilda Blondel, coach sport santé et thérapeute en neurotraining à 10h, pour une conférence autour du thème *"Comment entraîner le cerveau à faire les bons choix ?"*. Lors de cette intervention, les participants découvriront des outils simples issus des neurosciences pour entraîner leur cerveau à faire des choix plus alignés avec leurs objectifs et leur bien-être. Avec des exercices pratiques applicables dans la vie quotidienne. Gratuit.
Réservation souhaitée : 04 90 47 27 49

Sardinade
A partir de 12h aux arènes Louis Thiers, le Club Taurin Lou Craven organise sa traditionnelle sardinade. Tarif : 18 € (hors boisson). Vente des tickets du 12 au 26 août, au bureau de tabac Lou Cigaloun ou au bureau des arènes, de 9h30 à 11h.
Renseignements : 04 90 96 31 80

Samedi 5 septembre

Fiest'Assos
De 10h à 17h, la Fiest'Assos investira les salles Mistral et Aqui Sian Bèn. Organisé par la Municipalité, ce rendez-vous mettra une nouvelle fois à l'honneur la richesse et la diversité de la vie associative locale.

Expositions

Jusqu'au 5 juillet
Ateliers Arts Plastiques
Le Centre de Développement Culturel met en lumière les ateliers animés par Marie-Pierre Llorca. Méli-mélo créatifs, dessins-croquis, sculptures ou peintures, il y en aura pour tous les gouts !

Jusqu' au 19 juillet
Clauda & Claire-Lise Renaud
L'Atelier Ephémère dévoile les peintures et sculptures de l'artiste Clauda ainsi que les dessins à la plume, au feutre ou au crayon de Claire-lise Renaud.

Jusqu' au 29 novembre
Ouest aride
L'Écomusée de la Crau expose les clichés de Damien Cerdan, écologue de formation et photographe naturaliste par passion, qui a exploré l'immensité du Grand Ouest américain. À travers une trentaine de photographies, l'exposition invite à découvrir les paysages spectaculaires et fragiles des zones arides, des plateaux du Colorado aux déserts de sel.

Du 2 août au 6 septembre
Sylvia Larr
L'Atelier Ephémère présente les travaux de cette artiste plasticienne franco-uruguayenne. Sa pratique artistique actuelle est le fruit d'un basculement de la littérature vers la peinture qu'elle aborde comme une expression davantage ancrée dans l'intuition et le corporel. Si l'acrylique constitue le socle de son travail, elle y intègre du fusain, des pastels gras, des encres ou des pigments. Le vernissage aura lieu le **21 août** à 18h30.

Du 25 août au 13 septembre
Janine Pascal
Le CDC accueille cette artiste passionnée de formes, de couleur, d'écriture et de musique, qui se définit comme une peintre de figuration lyrique.

Le coup de cœur de la Médiathèque

" L'atlas tactile de France " d'Aurélie Sarrazin aux Editions sens dessus dessous

Cet album documentaire pour enfants comporte 12 grandes cartes pour explorer la géographie de notre pays, découvrir les régions, reconnaître les monuments, les spécialités gastronomiques ou les animaux. Sur chaque page, des cartes fourmillent d'éléments à chercher et à toucher.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

* Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

DT08-338-23A – BABEL